



OCBM du Hainaut : document préparatoire au point 3.1

Réseau TEC : Avis sur le niveau de service cible de la nouvelle liaison principale Honnelles - Dour – Boussu – Saint-Ghislain

La Stratégie Régionale de Mobilité, adoptée par le précédent Gouvernement Wallon en mai 2019 et confirmée par la Déclaration de Politique Régionale du nouveau Gouvernement, prévoit de compléter le réseau structurant ferroviaire par un réseau structurant de transport en commune routier afin de connecter le territoire wallon aux pôles et de proposer des solutions de mobilité collective à la mobilité motorisée individuelle.

Suppression de la liaison WEL

La ligne WEL 01, lancée en avril 2019, effectuait la liaison Athis – Dour – Mons à raison de 3 aller et 3 retours par jour ouvrable, aux heures de pointe.

Ciblant au départ les navetteurs à destination de Bruxelles, la grille horaire a été modifiée par l'OTW au cours de l'été 2019 afin de cibler également les travailleurs de Honnelles et Dour souhaitant se rendre à Mons.

Malgré ces adaptations opérationnelles, la ligne WEL n'a pas su trouver son public, avec une moyenne quotidienne de seulement 3 réservations.

Il a donc été demandé par le Ministre Henry de supprimer la liaison Express et d'étudier une alternative offrant un rabattement sur le réseau structurant de transport en commun.

Création d'une liaison structurante intercommunale principale

Deux types de réseaux structurants existent sur ces territoires :

- Le ferroviaire (Quiévrain -Mons) ;
- Le réseau urbain de l'agglomération montoise desservant Saint-Ghislain et Dour notamment.

L'alternative à la ligne Express Honnelles (Athis) – Dour – Mons est la création d'une nouvelle liaison structurante intercommunale principale, proposant une desserte de plusieurs polarités au sein des communes de Honnelles (et Quiévrain), de Dour, de Boussu et Saint-Ghislain. Cette liaison principale permet de connecter chacune des communes entre elles mais aussi de les connecter aux principaux lieux d'enseignement, d'emplois et de service et aux pôles de Mons, Charleroi, Bruxelles, via correspondance organisée avec l'offre ferroviaire en gare de Saint-Ghislain ou via le réseau bus urbain montois.

Le niveau de service de cette liaison principale sera le suivant :

Généralités :

| | Attentes régionales |
|--|--|
| Liaison principale | Honnelles – Dour – Boussu - Saint-Ghislain |
| Direction | Unidirectionnelle |
| Flux domicile – travail (ONSS 2017) | 1569 travailleurs + usagers en correspondance |
| Zone(s) économique(s) et autre(s) point(s) d'intérêt à desservir | / |
| Gare(s) SNCB ou nœud(s) de correspondance à connecter | Saint-Ghislain |
| → Lignes en correspondance | Mons, Bruxelles |
| Matériel roulant et capacité | 1 navette de faible capacité (limitation des émissions de CO ² , ajustement possible en fonction du succès rencontré) |

Niveaux de service :

| | | Attentes régionales | Précisions |
|--|-----------------|--|---|
| Ligne principale | | Principalement sur voiries régionales ; Nombre limité d'arrêts ; Cadencement horaire | itinéraire direct ; 1 arrêt prévu à chaque localité/village |
| Estimation de l'offre kilométrique annuelle | | 40.000 kilomètres/an | |
| Nombre de passages (par an) | | 2.024 passages | 8 passages/jour du lundi au vendredi (toute l'année) |
| Amplitude horaire | Semaine | 7h30 | Départs cadencés entre 6h à 8h (3 allers depuis Honnelles), Temps de midi (1 retour depuis St-Ghislain et 1 aller depuis Honnelles) Retours cadencés entre 16h30 à 18h30 (3 retours depuis St-Ghislain) |
| | Week-end | Néant | |
| Constance temporelle | | 39% | Toute l'année en semaine |
| Constance spatiale | | 2 itinéraires | 1 itinéraire aller et 1 itinéraire retour |

Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe partage les constats posés par la Wallonie amenant à la suppression de la liaison WEL Athis-Dour-Mons et la nécessité d'une alternative plus efficace. L'Organe remet un avis positif sur la création d'une ligne structurante principale proposant une desserte de plusieurs polarités au sein des communes de Honnelles (et Quiévrain à son extrémité), de Dour, de Boussu et Saint-Ghislain et sur les niveaux de service cible (fixés dans la fiche en annexe).

Cette liaison principale permettra ainsi de connecter aux heures de pointe, toute l'année, chacune des communes entre elles mais aussi de les connecter directement aux principaux lieux d'enseignement, d'emplois et de services directement et aux pôles de Mons, Charleroi, Bruxelles, via correspondance organisée avec l'offre ferroviaire en gare de Saint-Ghislain ou via le réseau bus urbain montois.